



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2019-098

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2019

Sommaire

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme

26-2019-08-28-010 - Subdélégation de signature OSD DDT 26 (4 pages)

Page 3

26-2019-08-28-009 - subdélégation de signature des actes (2 pages)

Page 8

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la
Drôme

26-2019-08-28-010

Subdélégation de signature OSD DDT 26

Subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire et d'exercice du pouvoir adjudicateur



**Décision n° 2019- 376 du 28 août 2019
portant Subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence
d'ordonnateur secondaire et pouvoir adjudicateur**

Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015352-0019 du 18 décembre 2015 approuvant l'organisation de la direction départementale des territoires de la Drôme à compter du 1er janvier 2016,

VU l'arrêté du Premier Ministre et du ministre de l'intérieur en date du 26 juillet 2019 nommant Mme Isabelle NUTI directrice départementale des territoires de la Drôme à compter du 5 août 2019,

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 25 août 2015 nommant Mme Martine CAVALLERA-LEVI Directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1er octobre 2015,

Vu la désignation du Directeur départemental des Territoires en qualité de chef de la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN)

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2019-08-003 du 05 août 2019 donnant délégation en matière d'ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur à Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme,

CONSIDERANT les mouvements de personnel,

Sur proposition du secrétaire général de la DDT de la Drôme,

DECIDE

Article 1^{er} : Subdélégation permanente est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- **pour l'ensemble des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) :**

délégation à M Stéphane DELAUNAY, secrétaire général de la Direction départementale des territoires ou Christine GALIAY-LEBLANC, son adjointe

- **pour les BOP ci-après :**

BOP		Chef de service (ou adjoint)	Chef de pôle (ou adjoint)	Nature et montant HT maximum par acte
113 - Paysage, Eau et Biodiversité				
	113-01 : Sites,paysages, publicité			
		Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE, adjoint		20 000,00 €
	113-02 : Logistique, formation et contentieux 113-07 : Gestion des milieux et biodiversité			
		Basile GARCIA		20 000 00 €
135 - Urbanisme, Territoires, et Amélioration Habitat				
	135-01 : Construction locative et amélioration du parc			
		Jean JULIAN	Claudie PAJOVIC	20 000,00 €
			Armand NOUVELOT Laurent GALLES (adjoint)	20 000,00 €
	135-02 : Soutien à l'accèsion à la propriété 135-03 : Lutte contre le plomb			
		Jean JULIAN		20 000,00 €
	135-04-05 : Contentieux de l'urbanisme			
		Jacques BOURQUIN Stéphane ROURE, adjoint		20 000 00 €
135-05 : Soutien				
	135-05-06 : Observation, études et évaluation : Etudes locales 135-07 : Urbanisme et aménagement			
		Jacques BOURQUIN Stéphane ROURE, adjoint		20 000,00 €
148 – Fonction publique				
	148-02-05 – Action sociale interministérielles – Restauration			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Magali ESPINASSE Irène LEPOINT(adjointe)	20 000,00 €
149 – Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières				
	149-21 : Adaptation des filières à l'évolution des marchés 149-22 : Gestion des crises et des aléas de la production agricole 149-23 : Appui au renouvellement et à la modernisation des exploitations agricoles 149-24 : Gestion équilibrée et durable du territoire 149-27 : Moyens de mise en œuvre des politiques et gestion des interventions			
		Dominique CHATILLON Florence CLARIOND, adjointe		20 000,00 €
			Jean-Luc FAGOT jusqu'au 30/09/2019 Serge FILS-AIME	20 000,00 €
	149-26 : Gestion durable de la forêt et développement de la filière bois			
		Basile GARCIA		20 000 00 €
			Frédéric SARRET	20 000 00 €
181 – Prévention des risques				
	181-01 : Prévention des risques technologiques et des pollutions			
		Jacques BOURQUIN Stéphane ROURE, adjoint		20 000,00€
			Philippe DAYET	20 000 00 €
	181-01-01- Amélioration de la qualité de l'environnement sonore			
		Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE, adjoint		20 000,00 €

	181-10 : Prévention des risques naturels et hydrauliques			
		Jacques BOURQUIN Stéphane ROURE, adjoint		20 000,00 €
			Philippe DAYET	20 000 00 €
203 – Infrastructures et service des transports				
	203-13 – Soutien, régulation, contrôle et sécurité des services de transports terrestres			
		Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE, adjoint		20 000,00 €
206 – Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation				
	206-02 : Lutte contre les maladies animales et protection des animaux			
		Dominique CHATILLON Florence CLARIOND, adjointe		20 000,00 €
			Serge FILS-AIME Jean-Luc FAGOT jusqu'au 30/09/2019	20 000,00 €
207 – Sécurité et éducation routière				
	207-01 : Observation, prospective, réglementation et soutien au programme 207-02-02 : Démarches interministérielles et communication – Actions locales et partenariat			
		Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE, adjoint		20 000,00 €
			William AVOIES	20 000 00 €
	207-03 : Education routière			
		Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE, adjoint		20 000,00 €
			Jonathan ROUCHEUSE Anne DUCHATEAU (adjointe)	20 000,00 €
215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture				
	215-03 : Moyens des DRAAF, DDAF et des DDT(M)			
	215-03-04: Actions sanitaires et sociales 215-03-05 : Formation continue 215-03-09 : Personnels permanents des DRAAF, DAAF et DDT(M)			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Jacqueline BOSC Marie-Ange TOMC (adjointe) Magali ESPINASSE Irène LEPOINT (adjointe)	20 000,00 €
217 – Fonctions support MEDDE				
	217-02 : Fonction juridique			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Céline BOUR Jonathan KESSLER (adjoint)	20 000,00 €
	217-04 : Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Magali ESPINASSE Irène LEPOINT (adjointe)	20 000,00 €
	217-05 : Politique des ressources humaines et formation en totalité			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Jacqueline BOSC Marie-Ange TOMC (adjointe)	20 000,00 €

	217-05-04 : Action sociale - politique en faveur des enfants 217-05-05 : Action sociale - politique en matière de restauration collective 217-05-06 : Action sociale - crédits d'initiative locale			
			Jacqueline BOSC Marie-Ange TOMC (adjointe) Magali ESPINASSE Irène LEPOINT (adjointe)	20 000,00 €
723- Entretien des bâtiments de l'État				
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Magali ESPINASSE Irène LEPOINT (adjointe)	20 000,00 €
333 – Moyens mutualisés des administrations déconcentrées				
	333-01 : Fonctionnement courant des DDI 333-02 : Loyers et charges immobilières des administrations déconcentrées 333-03-02 : Directions départementales interministérielles			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe		20 000,00 €
			Magali ESPINASSE Irène LEPOINT (adjointe)	20 000,00 €

La liste des agents habilités à utiliser les nouveaux outils dématérialisés : valider les demandes d'achats et les demandes de subventions ainsi qu'à constater le service fait, dans le cadre de Chorus formulaire et/ou sur formulaire papier et à utiliser les cartes d'achat dans le cadre de leur fonction, est précisé sur une note interne.

• **Hors loi de finances**

Fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier)				
		Jacques BOURQUIN Stéphane ROURE, adjoint		20 000 00 €
			Philippe DAYET	20 000 00 €

Article 4 : La présente décision, qui sera publiée au RAA, prendra effet à compter de sa publication au RAA, abroge la décision n° 2019-370 du 9 août 2019.

Fait à Valence, le 28 août 2019
La Directrice départementale des territoires,

Signé

Isabelle NUTI

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la
Drôme

26-2019-08-28-009

subdélégation de signature des actes

Subdélégation de signatures des actes administratifs aux agents de la DDT26



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

**Décision n° 2019-375 du 28 août 2019
portant subdélégation de signature de
Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme
aux agents de la DDT de la Drôme**

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,
VU le décret du 13 février 2019 nommant M. Hugues MOUTOUH, Préfet de la Drôme,
VU l'arrêté du Premier Ministre et du ministre de l'intérieur en date du 26 juillet 2019 nommant Mme Isabelle NUTI directrice départementale des territoires de la Drôme à compter du 5 août 2019,
VU l'arrêté ministériel du 25 août 2015 nommant Madame Martine CAVALLERA-LEVI, Directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1^{er} octobre 2015,
VU l'arrêté préfectoral n°26-2018-09-19-003 du 19 septembre 2018 portant organisation de la DDT de la Drôme,
VU l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,
VU l'arrêté préfectoral n° 26-2019-08-05-002 du 05 août 2019 donnant délégation de signature à Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme et notamment son article 5,
CONSIDÉRANT les mouvements de personnel,
Sur proposition du Secrétaire Général de la DDT de la Drôme,

DECIDE

Article 1er : Délégation permanente est donnée aux chefs de service dont les noms suivent, à effet de signer les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision :

- M. Stéphane DELAUNAY, Secrétaire général (SG) et directeur des unités territoriales (UT)
- Mme Dominique CHATILLON, Chef du Service agriculture (SA)
- M. Jean JULIAN, Chef du Service logement ville rénovation urbaine, (SLVRU)
- M. Basile GARCIA, Chef du Service eau forêts espaces naturels, (SEFEN)
- M. Jean-Yves LE GUYADER, Chef du Service déplacements et sécurité routière, (SDSR)
- M. Jacques BOURQUIN, Chef du Service aménagement du territoire et risques, (SATR)

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire désigné qui sera prioritairement leur adjoint, puis, un responsable de pôle de ce service selon le tableau ci-après.

Secrétariat général	
Stéphane DELAUNAY, Secrétaire général	Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe Magali ESPINASSE Céline BOUR Jacqueline BOSC
Service agriculture	
Dominique CHATILLON	Florence CLARIOND, adjointe Jean-Luc FAGOT Serge FILS-AIME Stéphanie DEVERNAY
SATR	
Jacques BOURQUIN	Stéphane ROURE, adjoint Philippe DAYET Elisabeth PILLAT Francis ROBERT
SDSR	
Jean-Yves LE GUYADER	Abdallah EL HAGE, adjoint William AVOIES Jonathan ROUCHOUSE
SEFEN	
Basile GARCIA	Olivier CARSANA Stéphanie RETOURNAY Carole RAY-BARMAN Frédéric SARRET
SLVRU	
Jean JULIAN	Bertrand BOUTEILLES Armand NOUVELOT Claudie PAJOVIC Nathalie QUIOT

Article 4 : Délégation permanente est également donnée aux agents dont les noms suivent, à l'effet de signer les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision.

- Mme Jacqueline BOSC, responsable du Pôle ressources humaines,
- Mme Céline BOUR, responsable du Pôle affaires juridiques,
- Mme Magali ESPINASSE, responsable du Pôle Finances Moyens,
- Mme Stéphanie DEVERNAY, responsable du Pôle aides directes,
- M. Serge FILS AIME, responsable du Pôle développement rural,
- M. Jean-Luc FAGOT, responsable du Pôle structures et crises, jusqu'au 30 septembre 2019
- Mme Claudie PAJOVIC, responsable du Pôle politique de la ville et rénovation urbaine,
- Mme Nathalie QUIOT, responsable du Pôle amélioration du parc privé,
- M. Bertrand BOUTELLES, responsable du Pôle qualité de la construction,
- M. Armand NOUVELOT, responsable du Pôle du logement et du parc public,
- Mme Carole RAY-BARMAN, responsable du Pôle espaces naturels,
- M. Frédéric SARRET, responsable du Pôle forêt,
- M. Olivier CARSANA, responsable du Pôle eau,
- Mme Stéphanie RETOURNAY, responsable du Pôle politiques territoriales et démarches transversales,
- M. Abdallah EL HAGE, responsable du Pôle déplacements et environnement urbain,
- M. William AVOIES, responsable du Pôle sécurité routière,
- M. Jonathan ROUCHOUSE, responsable du Pôle éducation routière,
- M. Stéphane ROURE, responsable du Pôle animation procédures urbanisme et projets d'aménagement,
- M. Francis ROBERT, responsable de l'Atelier A du Pôle Aménagement,
- Mme Elisabeth PILLAT, responsable de l'Atelier B du Pôle Aménagement,
- M. Philippe DAYET, responsable du Pôle risques,
- M. Tanguy QUEINEC, responsable de l'unité territoriale NORD,
- M. Christophe BONAL, responsable de l'unité territoriale SUD.

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations de signature qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire désigné, conformément au tableau ci-après :

Secrétariat général	
Jacqueline BOSC	Marie-Ange TOMC, adjointe
Magali ESPINASSE	Irène LEPOINT, adjointe
Céline BOUR	Jonathan KESSLER, adjoint
SATR	
Stéphane ROURE, adjoint	
Elisabeth PILLAT	Laurence BOF
Francis ROBERT	
Philippe DAYET	André CHEVASSUS-ROSSET Jérôme SIGAUD
SDSR	
William AVOIES	
Jonathan ROUCHOUSE	Anne DUCHATEAU, adjointe
SEFEN	
Olivier CARSANA	Jean-Luc PROFILI, adjoint
SLVRU	
Armand NOUVELOT	Laurent GALLES, adjoint
Unité territoriale Nord	
Tanguy QUEINEC	
Unité Territoriale SUD	
Christophe BONAL	Patrick BERRUET, adjoint

Article 5 : La présente décision qui prendra effet dès sa publication au RAA, abroge la décision n°2019-369 du 9 août 2019.

Fait à Valence, le août 2019
La directrice,

Signé

Isabelle NUTI

Les annexes à la présente décision sont consultables au Secrétariat général de la DDT de la Drôme.